

Département de la Dordogne
DOSSIER D'INVENTAIRE
PETIT PATRIMOINE RURAL BÂTI DU PÉRIGORD

CONSEIL GÉNÉRAL
Conseil d'Architecture d'Urbanisme
et d'Environnement de la Dordogne
(C.A.U.E. 24).

LA PIERRE ANGULAIRE
Fédération des Aînés ruraux
de la Dordogne
(Association loi de 1901)



Arrondissement : Périgueux
Canton : Saint-Pierre-de-Chignac
Commune : Saint-Pierre-de-Chignac
Lieu-dit : bourg
Édifice : lavoir couvert
DOSSIER n°

LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE

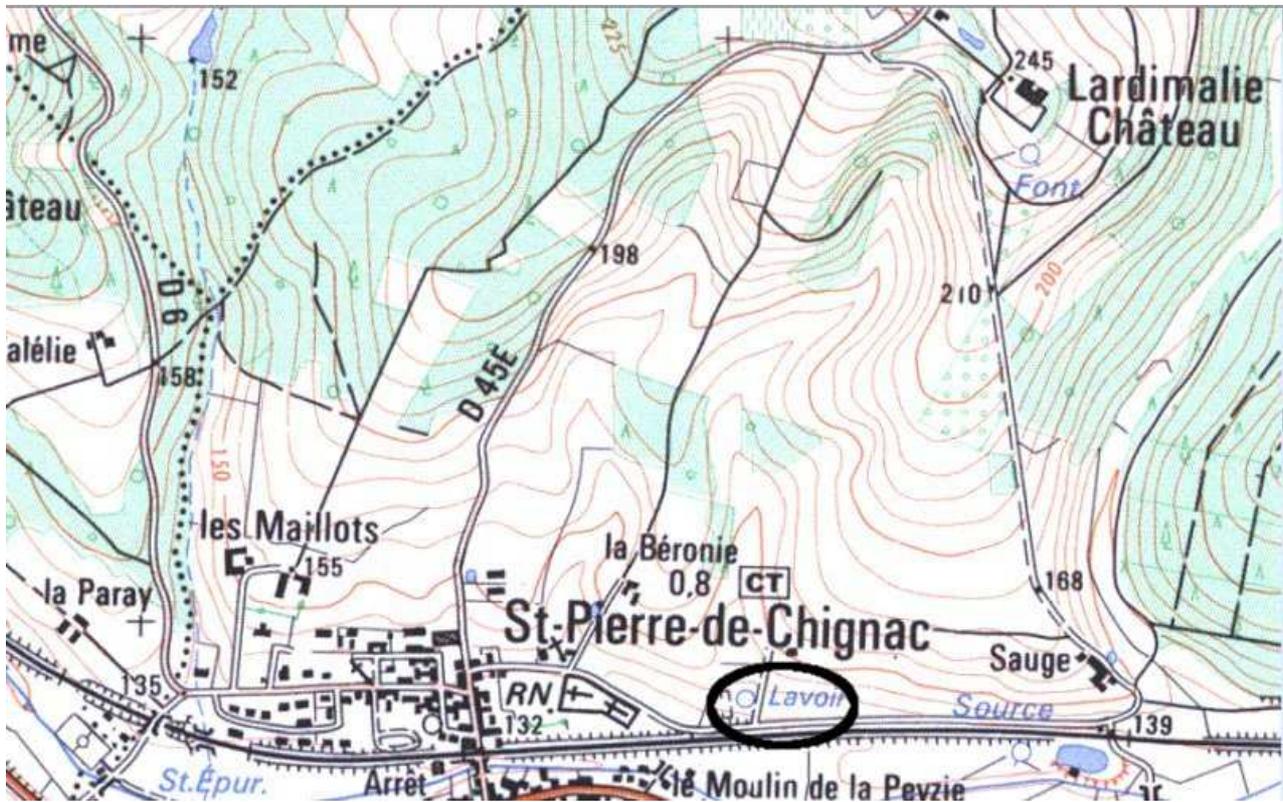
Cartes IGN - extraits du CD Carto Exploreur Dordogne Nord

Longitude : 0° 51' 45''

Latitude Nord : 45° 07' 27''

Altitude : 137 mètres

Echelle : 1/25 000



LOCALISATION CADASTRALE

Extrait de www.cadastre.gouv

Cadastre en date du : mise à jour en : 9/07/2008

Échelle : 1/2500

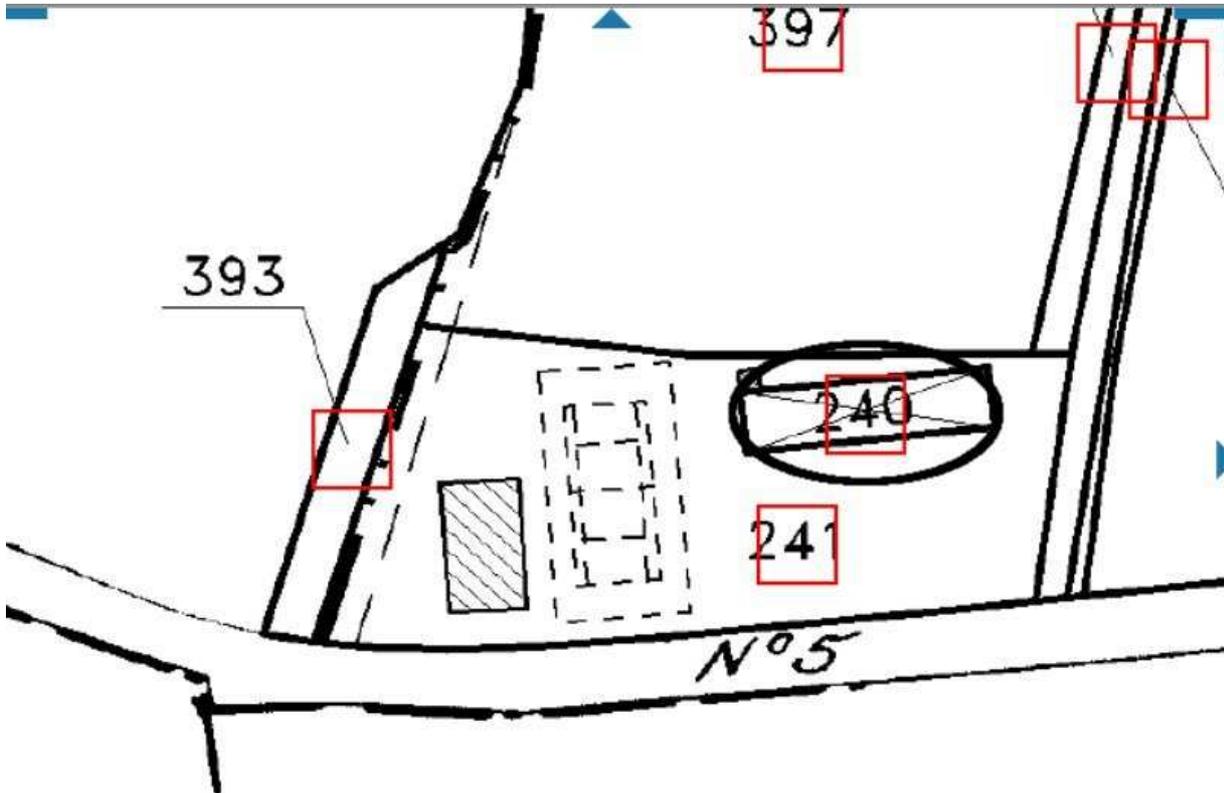
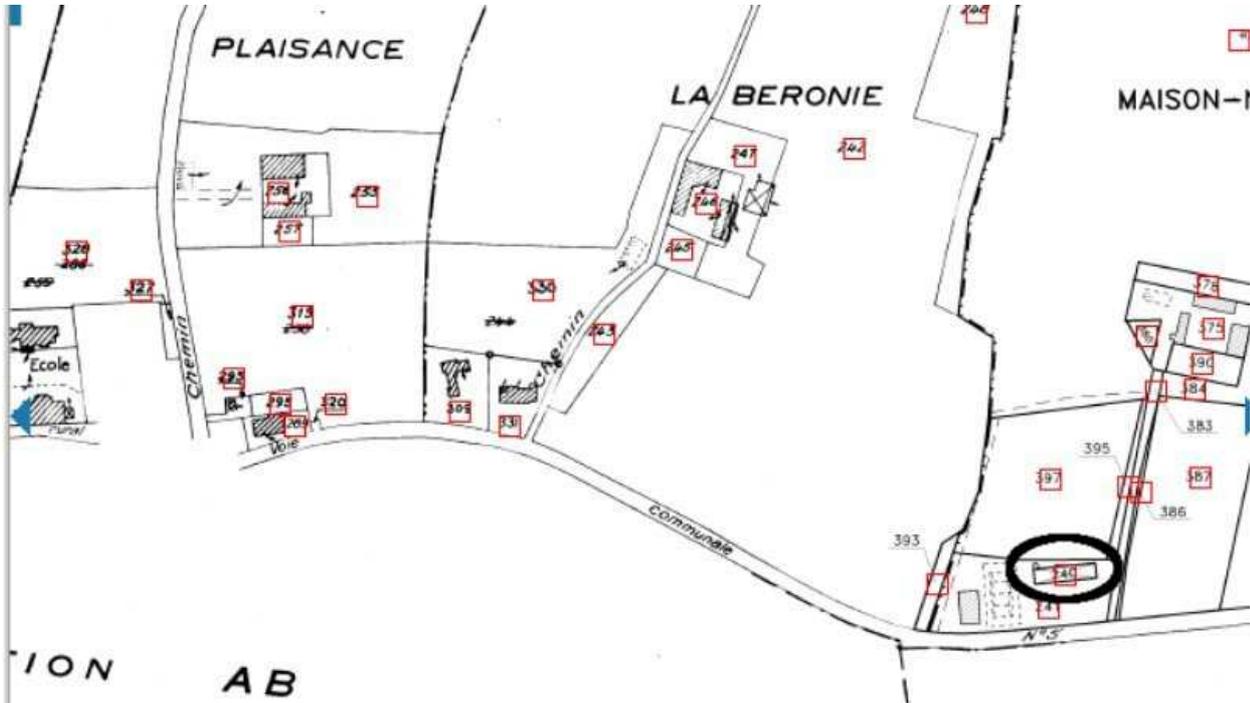
Section :

Feuille n° A01

Parcelle n° 240

Superficie : Nature : Sol

Propriétaire : Commune



LOCALISATION CADASTRALE ANCIENNE

Cadastre en date de : non daté

Échelle : 1/2500

Section : A1

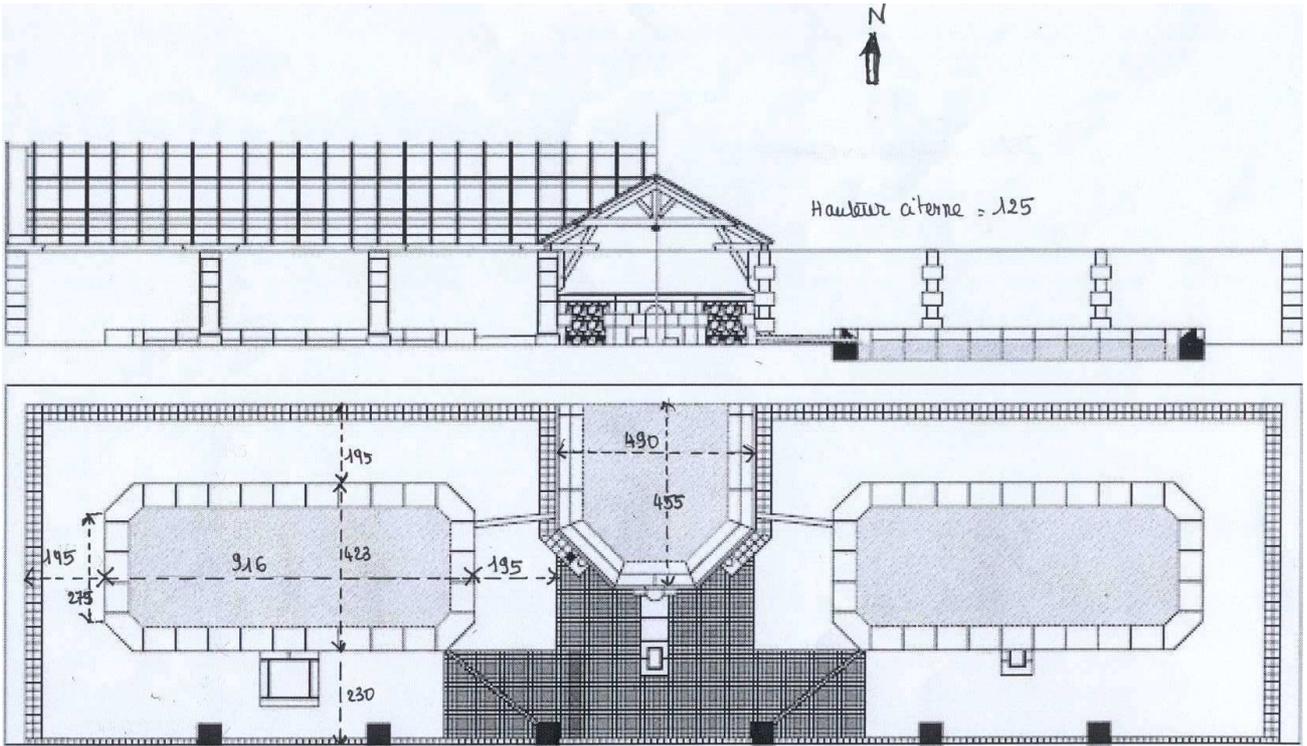
Feuille n° Le Maine

Parcelle : non délimitée Superficie : Nature :

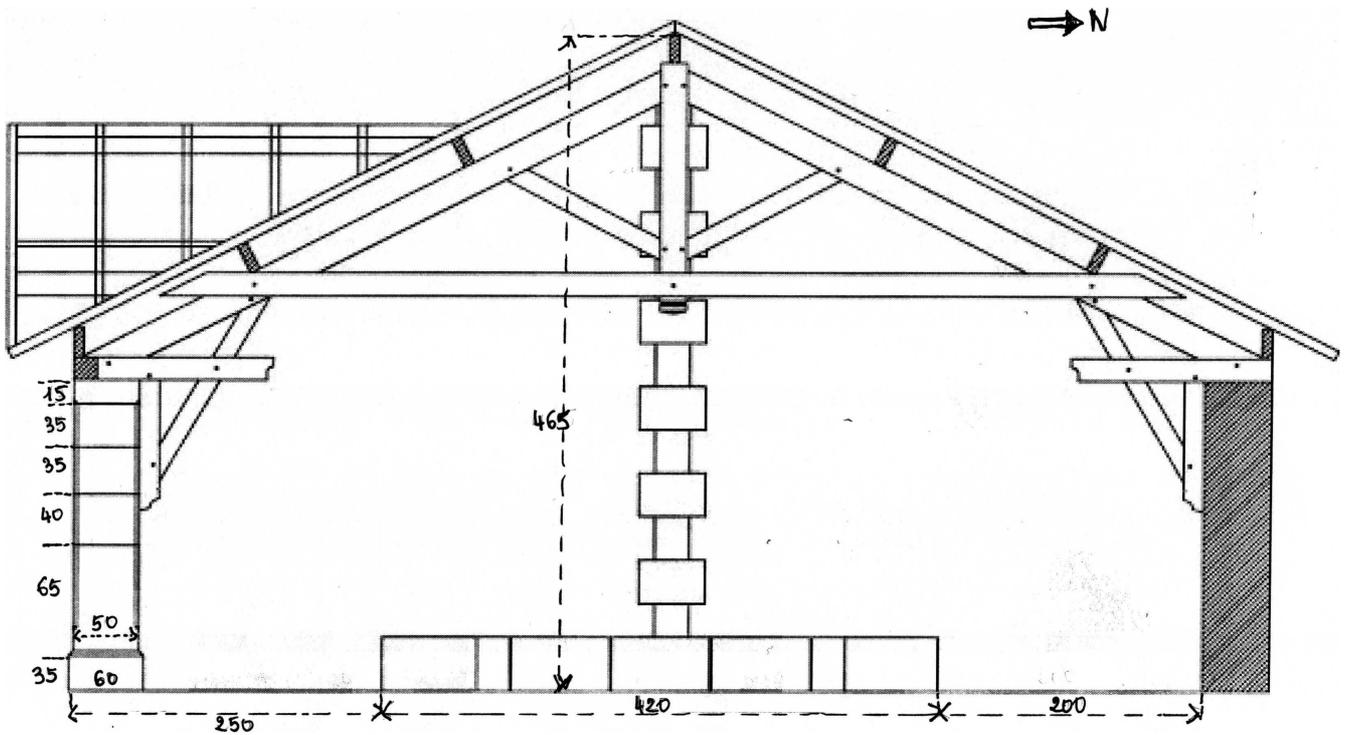
Propriétaire :



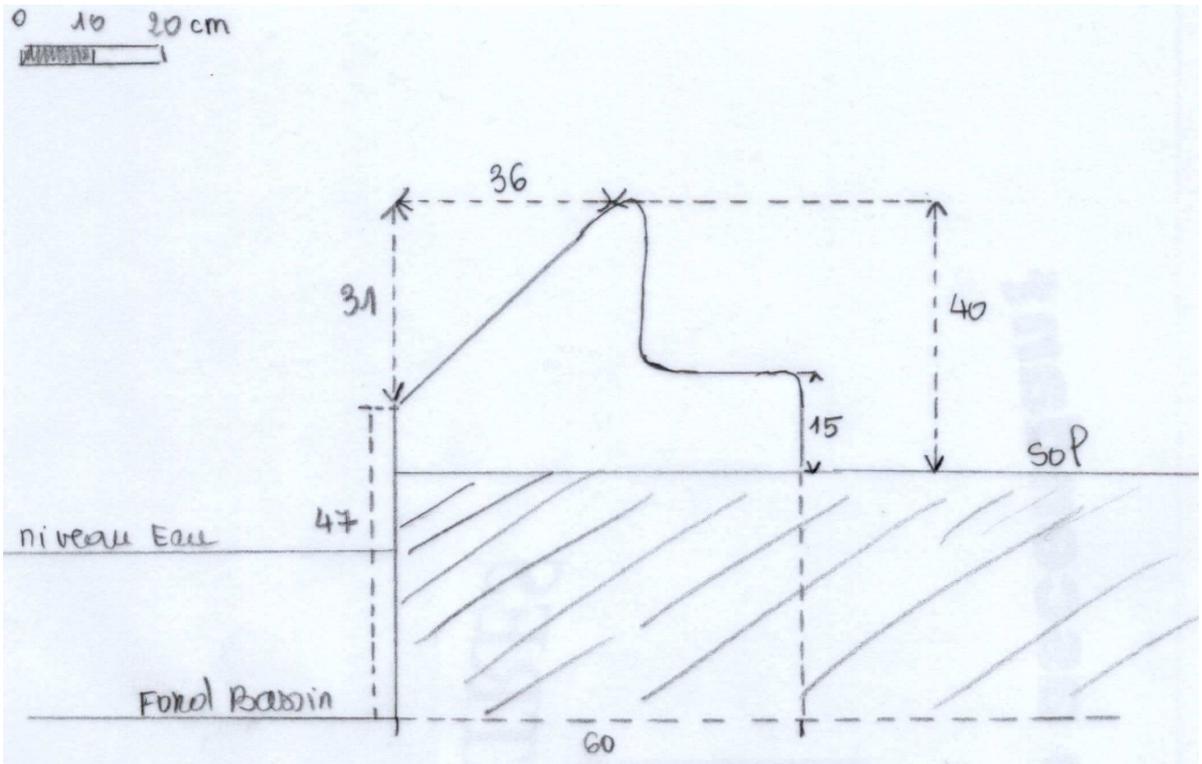
DESCRIPTIF GRAPHIQUE



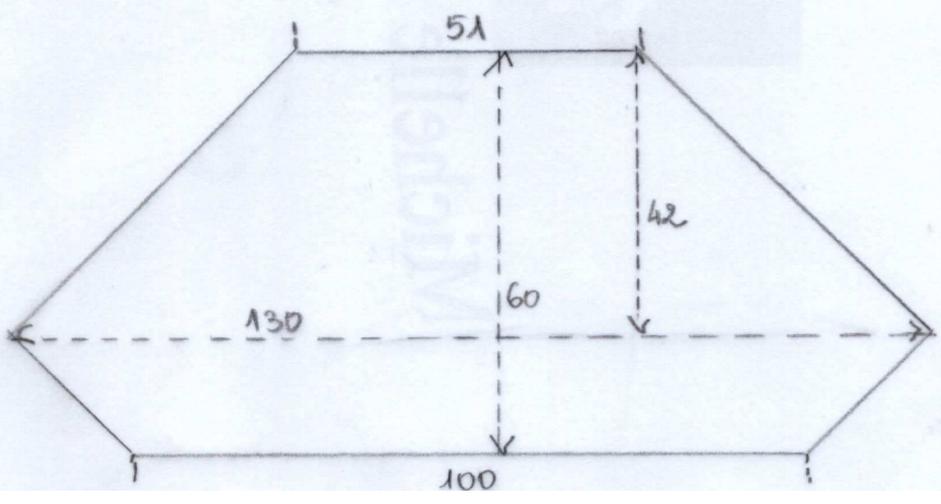
Plan du lavoir



Coupe



Pierre d'angle



Détails de la margelle et des pierres d'angle

DESCRIPTIF ECRIT

Ce lavoir couvert est situé à environ 500 mètres du bourg, sur la petite route qui, après avoir conduit au cimetière, longe la voie ferrée avant de rejoindre la Nationale 89. Cette construction étonne par ses dimensions près d'un bourg d'importance relativement modeste.

Adossé à la colline, l'édifice est fermé latéralement et sur l'arrière par un mur en pierre calcaire recouvert extérieurement d'un enduit. La façade s'offre à la vue par un portique central surmonté d'une courte toiture à pignon. Celle-ci s'inclut dans la couverture de l'édifice s'étendant de part et d'autre de ce pignon, la charpente en châtaignier reposant, en façade, sur six piliers en pierre calcaire de section carrée aux angles biseautés, faits de cinq cubes de pierre de hauteur variable, posés sur un socle légèrement plus large.

Ce vaste toit abrite une fontaine bâtie hexagonale d'environ 1 mètre 25 de hauteur et collée au mur arrière. Elle alimente par une canalisation au niveau du sol, deux immenses bassins symétriques, construits en surélévation, de forme rectangulaire. La margelle de ces bassins est formée de grosses pierres qui ont, chacune, été taillées de façon à former à l'extérieur des agenouilloirs et à l'intérieur des planches à laver.

Le dessus de la fontaine est fermé par une grille et supporte deux leviers de vanne pour l'adduction de l'eau vers les bassins qui devaient servir à remplir ou vider les bassins en ouvrant ou fermant des vannes. On trouve sur un des côtés de chaque bassin des restes de mécanisme permettant l'évacuation des eaux usées ainsi que des grilles d'évacuation. Un robinet sur la façade avant permet de puiser de l'eau.

La toiture, couverte de tuiles mécaniques, semble neuve et n'est certainement pas la toiture originale.

Le sol est en partie constitué de pavés de section carrée dans sa partie centrale et de cailloux grossiers et disparates, assemblés par un liant dans les autres lieux.

L'ampleur de la construction laisse à penser qu'il s'y déroulait autrefois une grande activité et qu'un nombreux personnel en avait l'usage.

De gros blocs de pierre empêchent les véhicules de se garer juste à côté mais l'environnement proche de cet immense lavoir est légèrement déprécié par la proximité d'une piste de skate-board érigée sur sa partie gauche lorsqu'on l'observe depuis la route qui y mène.

DESCRIPTIF PHOTOGRAPHIQUE



La fontaine centrale



L'arrivée d'eau à un des bassins



Les deux pompes



Vue de l'un des bassins



Détails d'un pilier



Les deux systèmes d'évacuation sur les bassins

Extrait de Photo Exploreur 3D, Dordogne Nord



Situation paysagère



HISTORIQUE ET SOURCES DOCUMENTAIRES

Ce lavoir, appelé par les habitants de la commune le « lavoir de l'emprunt » fut construit à la fin du XIX^e siècle par Monsieur Secrestat, propriétaire du château de Lardimalie, situé au sommet de la colline dominant le lavoir. Les nombreuses lavandières du château bénéficiaient ainsi d'un outil de travail pratique, moderne et couvert d'une belle toiture : deux grands bassins, nettoyés à tour de rôle, et alimentés par une source captée dans un puits, qui ne tarit jamais. Mme Rousset a trouvé mention de cette source dans un document de 1715 ; son eau se déversait dans le Manoire.



Le château de Lardimalie

Les femmes du bourg, elles, lavaient leur linge dans le Manoire, à proximité du passage à niveau actuel. L'endroit y avait été vaguement aménagé et on pouvait encore y voir il y a quelques années quelques grosses pierres. Il en est fait mention en 1846, dans les délibérations du conseil municipal à propos de la vente de l'ancien chemin allant du bourg à la Nationale 89.

Les paysans menaient boire leurs troupeaux également à cet endroit ce qui n'était pas très hygiénique.

Pour remédier à cet état de choses, la municipalité conçut à plusieurs reprises le projet de construire un abreuvoir lavoir sur le lavoir existant sans parvenir à le réaliser. En 1884, la commune n'a pas d'argent. En 1928 une subvention du tiers des dépenses nécessaires, avec un plafond de 3600 F, fut accordée par le ministère de l'agriculture car « *actuellement, aucun abreuvoir lavoir n'existe dans la commune. Les animaux sont abreuvés au bord du ruisseau de St Pierre, à l'endroit même où les ménagères lavent leur linge, exposées à toutes les intempéries. La réalisation du projet considéré permettra d'améliorer les conditions d'existence des habitants et facilitera l'abreuvement du bétail.* » Le montant de la subvention déçut les édiles qui renoncèrent au projet.

Les propriétaires du château de Lardimalie proposèrent alors de louer à la commune le « lavoir de l'emprunt » pour 1 F, la commune prenant à sa charge surveillance, entretien et réparations. Mais la municipalité veut construire son lavoir et repousse la proposition.

En 1945, il est envisagé de construire un lavoir neuf près de la gare. Mais il n'y a toujours pas d'argent

...

En 1948, enfin, M. et Mme Boissarie (née Secrestat - Escande), propriétaires du château de Lardimalie, font don à la commune du « lavoir de l'emprunt » ainsi que du terrain allant jusqu'au chemin.

« Depuis cette époque, les habitants vont utiliser ce lavoir, chercher l'eau potable "très pure" à la pompe du puits, et remplir pour les animaux des tonnes d'eau chargées sur les charrettes.

Aujourd'hui, le lavoir entretenu par la commune est toujours fonctionnel, mais il n'y a plus de lavandières. »

Pourquoi ce nom de « lavoir de l'emprunt » ? Madame Rousset n'a pas pu en trouver l'explication. Peut-être est-il dû au fait que les habitants allaient *emprunter* de l'eau au puits ?

Sources orales et écrites :

- Mme Jeannine Rousset à Saint-Pierre-de-Chignac, vice-présidente de la SHAP

Sources écrites :

- AD24, 12 O 561

DEVENIR DE L'ÉDIFICE OBSERVATIONS ET SUGGESTIONS DU RÉDACTEUR

Les bassins sont en bon état, bien qu'on y trouve quelques ordures. Mais les piliers et la charpente s'abîment.

La municipalité a installé sur le terrain situé devant le lavoir une piste de skate-board, copieusement taguée, qui dénature la vue de ce lavoir.

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

Noms et prénoms des rédacteurs

Catherine Schunck, avec la collaboration de Max Darrieutort.

Les relevés avaient été effectués en 2008 par toute l'antenne et les dessins réalisés par Régis Foucher-Duchêne avec son logiciel de dessin. Régis a quitté l'association et il n'a malheureusement pas été possible de récupérer les données qu'il avait collectées. Les cotes indiquées sur les schémas ont été relevées par Catherine Schunck et Max Darrieutort.

Dossier achevé le : 15 décembre 2009

Date de dépôt au C.A.U.E.